

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – (MAPA)

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de GOURNAY-SUR-MARNE

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Eric SCHLEGEL, Maire.

Hôtel de ville

10 Avenue du Maréchal FOCH - BP 11

93460 GOURNAY-SUR-MARNE

Tél. : 01 43 05 06 41

Fax : 01 43 05 02 13

Courriel : marches-publics@gournay-sur-marne.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

Objet de la consultation : Maintenance et entretien de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore.

Durée et allotissement

Le marché d'une durée d'un an prendra effet le 1^{er} janvier 2022 pour se terminer le 31 décembre 2022.

Ce marché est passé sous la forme d'un marché unique et non alloti.

Étendue de la consultation :

Le présent marché de service est passé selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 à R. 2123-7 du code de la commande publique pour la partie forfaitaire. Il s'exécute également avec une partie qui sera réalisée par l'émission de bons de commande conformément aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le mode de règlement choisi par l'administration est le virement. Aucune modification au mode de règlement ne peut avoir lieu. Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiements équivalents, sur le budget communal.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidatures et l'offre seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les pièces à fournir sont indiquées dans le règlement de consultation.

Documents à remettre dans l'offre :

- l'acte d'engagement
- le bordereau des prix unitaires (BPU)

- le mémoire technique du candidat en précisant clairement les critères annoncés dans l'article 8 du RC.
- l'attestation de visite

b) Pièces générales :

⇒ Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services, arrêté du 30 mars 2021 publié au JORF du 01 avril 2021 (C.C.A.G.FCS)

Critères et jugement des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera donc retenue.

Prix : **60 points** Valeur technique : **30 points** Partie environnementale : **10 points**

CONDITIONS DE DELAI

Date limite de réception des offres : Jeudi 18 novembre 2021, 12 h 00.

Le candidat a l'obligation de présenter une offre uniquement en voie dématérialisée.

Délai de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Numéro de référence attribué au marché par le Pouvoir adjudicateur : 2021025

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les modalités de remise des offres sont fixées dans le règlement de la consultation.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation aux entreprises est gratuit. Les candidats souhaitant l'obtenir peuvent en faire le retrait :

- gratuitement sur le profil acheteur du Pouvoir adjudicateur : www.marches-securises.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignement(s) administratif(s) et techniques :

Commune de Gournay-sur-Marne

Service des marchés publics

10 Avenue FOCH - BP 11

93460 GOURNAY-SUR-MARNE

Par courrier : marches-publics@gournay-sur-marne.fr

- tél. : 01.48.15.00.23

- télécopieur : 01.43.05.02.13

En cas de litige, le tribunal compétent est le tribunal Administratif de Montreuil.

Tribunal administratif de Montreuil

7, rue Catherine Puig

93100 Montreuil

Téléphone : 0149202000

Télécopie : 0149202098

Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

URL : <http://www.ta-montreuil.juradm.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication sur le profil acheteur : Mercredi 13 octobre 2021.